



PARTI PRIS

Notes d'analyse

- (i)** « Parti pris » est une note d'analyse sur une question importante ayant trait aux enjeux actuels de l'économie nationale, aux problèmes liés aux politiques économiques, aux effets des dynamiques internationales.
- (ii)** Comme son nom l'indique, « Parti pris » traduit une « position », épistémologique, méthodologique ou intellectuelle, propre à l'auteur.
- (iii)** Elle ne reflète pas une « position » de l'AMSE qui, convient-il de le rappeler, est une société savante, pluraliste et ouverte.
- (iv)** Les notes doivent, dès lors, observer les règles en vigueur en matière d'analyse scientifique : rigueur, pertinence, validité.
- (v)** Destinées aux décideurs et, au-delà au public intéressé, elles doivent être rédigées dans un style clair, précis et simple.
- (vi)** Les notes d'analyse ne doivent pas dépasser 5 pages.
- (vii)** Elles font l'objet d'une procédure d'acceptation par le comité directeur de l'AMSE.

PARTI PRIS 15
(15 Mars 2017)

Un autre regard sur le protectorat français au Maroc¹ ?

Mohammed GERMOUNI

Il s'agit davantage d'une contribution nécessairement partielle insistant sur certains des acquis évidents d'une tutelle jusqu'ici encore occultés. L'ouvrage en lui-même s'est attaché d'abord à résumer le jeu des impérialismes, les conditions d'arriération et d'instabilité dont souffrait le Maroc et qui auraient facilité l'établissement du Protectorat. Il s'est intéressé ensuite à analyser comment paradoxalement des institutions nouvelles, d'importantes infrastructures, une mutation démographique et une croissance économique initiées et intervenues durant cette période en modifièrent durablement les fondations du pays. Le livre a essayé, enfin, d'apprécier si la période postérieure à l'indépendance s'inscrivait plus dans la continuité ou dans la rupture avec celle qui l'avait précédée.

Bien qu'il ait enregistré au cours des siècles des invasions diverses, le Maroc avait pu se relever et les surmonter successivement selon les époques. Le jeu des puissances, l'annexion de l'Algérie, le Protectorat de Tunisie et surtout les défaites militaires avérées subies successivement par le pays au XIX^e siècle à Isly puis à Tétouan, contraindront les sultans successifs, rétifs aux réformes profondes à entreprendre, à explorer les possibilités d'une protection anglo-saxonne pour contrecarrer une occupation française devenant de plus en plus prévisible et même inéluctable. Le rapport de forces imposa finalement le double Protectorat.

Autant la colonisation du pays s'insère dans un scénario du vieil impérialisme condamnable, autant l'objet de cette réflexion est davantage de vérifier dans quelle mesure le Maroc a pu constituer une sorte d'exception positive à la règle générale de la simple exploitation d'un pays et de ses habitants au profit de la métropole. En effet, une transformation globale et réelle est intervenue, qui a changé la vie de générations de Marocains de diverses manières, incitant plutôt à nuancer certaines conclusions d'allure davantage politique avec une connotation idéologique marquée par et centrée sur le national.

L'explication du retard économique puis de l'échec du développement de certaines sociétés, en raison de leur passé colonial ou de dépendance politique,

¹ Mohammed Germouni, *Le protectorat français au Maroc, un nouveau regard*, Editions L'Harmattan, 2015,

paraît de portée plutôt générale dans le cas du Maroc par exemple. Une telle assertion, que nous avons été plusieurs naguère à avancer, apparaît même quelque peu systématique, tant la mutation profonde accomplie du pays pouvant être assimilée à un processus révolutionnaire, et ce en l'espace d'un court laps de temps, nonobstant satellitisme monétaire, dualisme économique, échange inégal... des maux nécessaires.

Il ne s'agit guère de légitimer une conquête coloniale ex-post, effectuée dans les règles, ou d'en faire quelque inimaginable apologie, qui aurait pu aisément se muer en une longue annexion pure et simple à l'image de l'exemple algérien voisin dont l'occupation avait préparé et facilité celle du Maroc. Car un siècle plus tard, avec le recul, le Protectorat français au Maroc aura à la limite constitué la moins mauvaise rupture avec un cadre arriéré augurant d'une longue et vaste guerre civile, ainsi qu'un raccourci vers l'État moderne et un début d'apprentissage de certains traits de la révolution industrielle longtemps repoussée.

L'objet du livre, qui doit beaucoup à divers travaux et documents de qualité, est d'essayer d'appréhender et de comprendre l'apport effectif d'une annexion française ayant pris la forme d'un Protectorat qui ne s'annonçait pas au départ sous d'encourageants auspices pour la France et encore moins pour le Maroc.

Le Comité d'Action Marocaine (CAM), noyau du nationalisme marocain naissant, avait scruté en son temps de façon critique et encourageante les deux premières décennies du Protectorat, dans son « Plan de Réformes » remis en 1934 aux autorités du Protectorat. Cette phase du nationalisme peut être appelée « réformiste » en opposition à sa phase « séparatiste » à partir de la Deuxième Guerre et surtout après le débarquement de l'armée américaine². À son tour, notre tentative dans cet ouvrage dresse un bilan d'ensemble de cette période cruciale de l'histoire du pays, en considérant celles de ses réalisations significatives.

Au terme des débuts de confrontation et de résistance, l'« apport » premier du Protectorat, si on peut l'appeler ainsi, d'ailleurs involontaire, aura été de susciter en l'espace de moins de deux décennies l'organisation du futur mouvement national se référant à un « Etat-nation ». Le second acquis, non moins important, qui l'avait précédé aura été une forme monarchique préservée, après avoir fait grand débat parmi les décideurs politiques français, à la veille du traité autorisant la tutelle française. En effet, plusieurs des responsables de la République étaient pour une abolition pure et simple du caractère monarchique de l'État marocain et de son Makhzen, pour construire du neuf. La personnalité conservatrice du premier Résident Général a pu avoir gain de cause pour faire sauvegarder une Institution alors en forte difficulté, puis à l'aider à se régénérer.

Au nombre des apports à proprement parler, figurera d'abord la mise en place d'un réseau de soins médicaux publics modernes encore peu accessibles à toutes les populations, prenant la forme de campagnes d'hygiène souvent autoritaires, menées surtout pour protéger la communauté française des diverses épidémies, représentant une avancée par rapport au passé. Ce fut par ailleurs une des

² John Halstead, "Rebirth of a Nation...1912-1944", Harvard Eastern Monographs XVIII, Cambridge, Mass.1967.

réalisations évidentes et non programmées du Protectorat, tant son impact sera intense et dans la durée, notamment sur la dynamique démographique et une espérance de vie historiquement allongée.

Même si ses efforts sont demeurés sélectifs et ciblés selon les catégories de la société marocaine, l'instruction de type français a pu former également dans ses nouvelles écoles, sans que cela fasse partie de ses objectifs, une « intelligentsia difficilement contrôlable ». Malgré l'orientation élitiste notoire des autorités du Protectorat et l'absence de toute velléité de généralisation de ce type d'enseignement, il n'en a pas moins pu agir en profondeur, et en quelques décennies, sur l'ensemble de l'environnement économique et social du Maroc, et deviendra une revendication du mouvement national pendant et après le Protectorat.

À l'école française, au sens propre et figuré, même encore de façon minoritaire, près de deux générations allaient non seulement faire l'apprentissage d'une nouvelle langue, mais appréhender les principes et les méthodes de fonctionnement du monde moderne. En second lieu, des valeurs à caractère universel, trouvant leur origine dans les enseignements de la philosophie occidentale, purent enrichir le patrimoine culturel en imprégnant progressivement une partie non négligeable de la nouvelle organisation sociale marocaine. Ceci s'effectuera à travers notamment nombre de textes de lois et de décrets relatifs aux droits et libertés des personnes. Les notions de liberté de penser, de s'instruire, d'être informé, le droit à une véritable justice, de travailler, de s'organiser, de se déplacer, de prohiber une usure fort répandue dans le monde rural, voire de disposer collectivement d'un Etat souverain et indépendant, nonobstant leur application encore limitée et réservée aux seuls français résidents, seront assimilés petit à petit par le nationalisme marocain, à l'issue de ses longues années de luttes et de campagnes de revendications.

Les grands traits d'une économie libérale introduite au Maroc, apparue indiscutablement sous la contrainte, ont commencé à prendre forme au lendemain de la signature du Traité d'Algésiras par les puissances occidentales, les mêmes que celles de la Convention de Madrid, préparant ainsi le terrain à la phase du Protectorat pur et simple. Les premières structures économiques organisées ont ainsi fait leur apparition et ont émergé pratiquement ex-nihilo, notamment dans le secteur de la banque, dans celui de l'activité de production agricole et industrielle, dans la promotion immobilière, dans le commerce extérieur, comme sur le plan douanier et fiscal, reconfigurant progressivement l'environnement économique du pays dans le cadre d'un réseau de relations avec l'extérieur.

L'objectif central du Protectorat fut de favoriser l'apparition d'un secteur moderne, lequel n'a pu rayonner qu'avec lenteur et difficulté dans un vaste milieu arriéré, pour le bénéfice des capitaux et des hommes venus de la métropole d'abord, l'amélioration accessoire même relative et encore limitée des conditions générales de vie des populations marocaines constituera néanmoins un acquis.

Grande œuvre du Protectorat pour ses besoins pressants de « pacification » puis d'occupation, la route, la voie ferrée, les ponts, les ports l'ouverture de voies de

communication au Maroc, de la grande hydraulique, de l'électricité ou de semences pratiquement inexistantes jusque là, n'en ont pas moins amélioré aussi les conditions de circulation, de transport, de production et d'approvisionnement d'une grande partie des habitants du pays. Plusieurs innovations techniques, longtemps prohibées par les « oulémas », seront alors introduites (train, télégraphe, Tsf, téléphone, photographie, cinéma), ainsi que diverses transformations sociales et économiques.

Il convient de relever à cet égard un détail financier d'importance, concernant les dépenses totales relatives à la « pacification » entre 1907 et 1913, par exemple. Celles-ci étaient effectuées essentiellement sur des dotations budgétaires spéciales de la métropole destinées aux troupes, auxquelles s'ajoutaient les indemnités qui leur étaient allouées en France pour la même période³.

Assumées par le budget métropolitain, au titre de dépenses du ministère de la Guerre, ces charges ont substantiellement agi sur l'expansion des activités de la nouvelle économie marocaine en fournitures de denrées alimentaires, de construction de bâtiments, de réalisation de travaux divers pour des besoins militaires sans obérer des ressources encore inexistantes du Protectorat. Elles auront permis néanmoins de susciter une demande solvable à diverses nouvelles entreprises françaises en voie d'établissement au Maroc et créer l'embryon du secteur moderne du fameux démarrage. Au total, les dépenses militaires françaises, réalisées au Maroc entre 1907 et 1927, furent du même ordre de grandeur que le capital productif investi et estimé sur cette période de vingt ans.

Autrement dit, ces dépenses militaires cumulées et prises en charge par le Trésor français en cette période pouvaient être assimilées à des avances sur certains investissements privés français réalisés et qu'elles ont rendu possibles au cours de ces deux décennies, et sans obérer un budget du Protectorat encore embryonnaire, dont les dépenses étaient orientées essentiellement vers les grands chantiers ouverts employant les tribus « pacifiées ».

En somme, c'était déjà l'application d'une recette du keynésianisme, d'une subvention française à fonds perdus, avant même l'apparition officielle de ladite théorie du multiplicateur, dans un environnement encore massivement traditionnel fondé sur l'agriculture, l'artisanat et quelques nouvelles entreprises de biens et services en voie d'installation.

Avec l'accès du Maroc à l'indépendance, les politiques et actions, tant publiques que privées, qui auront cours, semblent plus s'inspirer des acquis juridiques et même de certaines avancées économiques et démographiques de la période précédente, sans occasionner de rupture que d'aucuns souhaitaient, la question nationale était centrale, en ayant opposé une nation aux autorités du Protectorat. Les divers acquis furent cependant, avec pragmatisme non seulement acceptés, mais entérinés, utilisés et même enseignés.

³ M. M. Knight, « Morocco as a French Economic Venture: a Study of Open Door Imperialism », New York, 1937, p.36-42. Selon les calculs, ces dotations totales auraient totalisé 1190 millions de francs.

L'organisation du pouvoir politique, économique, la confection des lois, l'enseignement, la santé ou l'administration des hommes et des choses par exemple ne remettront que peu en cause la langue, l'approche et les méthodes françaises, caractéristiques de la transformation sociale intervenue.

Le développement d'une économie mixte de type libéral occidental, initié durant le Protectorat, sera poursuivi, en dépit de sa contestation par la mouvance « socialiste et tiers- mondiste » au sein de la nouvelle classe politique de l'indépendance. La plupart des nouveaux projets agricoles, hydrauliques ou industriels qui seront ainsi retenus depuis, par le secteur public ou privé, représenteront souvent des intentions déjà formulées ou des programmes préparés précédemment et rangés dans les « tiroirs » des services administratifs. Depuis la « politique dite des barrages » par exemple, menée par le Roi Hassan II, aux principaux projets agricoles et industriels figurant dans le Plan de 1960-64 devant modifier le cours des choses, demeuré toujours à l'état de simple projet à défaut de financement notamment, ont été « piochés » dans les tiroirs des anciennes directions de l'administration précédente, et le nouveau Maroc y puisera souvent et avec pragmatisme.

Élément de rupture, bien que longtemps considéré comme un acquis positif par les uns, une anomalie selon ses adversaires, voire un avatar du « néo colonialisme », le bilinguisme va offrir à ces derniers une ligne de front d'allure souvent démagogique en vue d'une libération de cette « insidieuse nouvelle occupation », car ceux qui inspiraient cette « campagne » de « nationalisme et d'authenticité » étaient au nombre des principaux bénéficiaires souvent privilégiés de l'école française pendant et après le Protectorat⁴.

Dans un sens plus large néanmoins, divers aspects de la culture française vont demeurer comme une sorte de « l'héritage » laissé, assurant une continuation multiforme. En dépit de la création de plusieurs établissements universitaires dans la plupart des régions du Maroc indépendant, la première Université encore recherchée et fréquentée par les étudiants demeure celle de l'ancienne métropole en particulier qui a formé et continue de préparer annuellement et au prix fort désormais des centaines de lauréats dans la plupart des disciplines.

Par ailleurs, objet aussi de grande surenchère entre les mêmes forces politiques nationales en présence, l'assistance technique et scientifique française, malgré les besoins évidents de la période sensible de transition connaîtra un compte à rebours accéléré et insuffisamment rationnel, voire clientéliste⁵.

Les échanges extérieurs et déséquilibrés sont demeurés dominés à leur tour par le partenariat avec l'ancienne métropole, à l'importation comme à l'exportation,

⁴ En référence à la politique « populiste » de l'enseignement, conçue et menée par un Azzedine Laraki, transfuge de la direction du Parti de l'Istiqlal, désigné comme ministre, puis 1^{er} ministre d'Hassan II pour ne pas s'aliéner les premières vagues de « l'islamisme » du début des années 1980. Ce fut la première phase du recul. Le mouvement étudiant, reflet de la surenchère nationaliste pro-arabisation a aussi sa part de responsabilité dans cette évolution.

⁵ Cf. la thèse de Fathallah Oualalou, *L'assistance étrangère face au développement économique du Maroc*, 1969.

tant par commodité linguistique que par tradition commerciale, en raison de liens traditionnels tissés entre les entreprises des deux pays.

Le Protectorat avait encouragé une immigration de main d'œuvre en renfort, en vue de satisfaire les besoins de la construction, puis de reconstruction de la France, sans omettre la participation de milliers de soldats marocains par deux fois à sa libération de l'occupation au cours de deux guerres mondiales meurtrières, en moins de trois décennies. L'apparition et le développement d'une catégorie de naturalisés et de binationaux franco-marocains vont mettre en place des liens multiples et encore plus complexes entre les deux pays, au fur et à mesure que l'immigration non organisée deviendra une question de plus en plus sensible de la politique intérieure de chacun des deux Etats.

Un autre lien historique avec la France, relativement peu évoqué, avant, pendant et après le Protectorat, concerne le judaïsme marocain, bien que l'essentiel de la communauté a pu bénéficier de possibilités avantageuses de naturalisation et d'émigration, à partir de la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Le souhait d'amélioration légitime de leur condition antérieure de Marocains de religion hébraïque, « dhimi », encouragera très tôt une coopération étroite de cette minorité avec l'occupant français. Elle a pu assurer techniquement un relais linguistique local efficace, en raison du niveau d'éducation relativement élevé d'une bonne partie de juifs marocains, dont plusieurs ayant occupé également la position d'intermédiaires du commerce extérieur, sans oublier le rôle actif de plusieurs certains d'entre-deux au sein même du Makhzen central et local sous diverses dynasties marocaines, comme traducteurs, interprètes, consuls et ambassadeurs⁶. C'est simplement rappeler la fonction et la place essentielles dont quelques membres de cette communauté, devenus français pour un grand nombre, avaient bénéficié et des moyens économiques et financiers dont certains d'entre-deux continuent encore de disposer dans les deux pays.

Au total, la tutelle exercée par la France aura été relativement de courte durée, mais avec des effets réels et souvent utiles pour le pays et aura duré quarante quatre années à peine, couvrant une période allant de la veille de la Première Guerre mondiale jusqu'à celle du Canal de Suez, soit l'équivalent de quelque deux générations. Ce laps de temps a connu le déroulement de deux grandes guerres mondiales, auxquelles la France était partie prenante et impliquant le Maroc de ce fait, ainsi qu'un débarquement américain en particulier devant préparer la libération de l'Europe et qui accéléra le retour de la souveraineté nationale.

Les nouveaux gouvernants et les groupements économiques français, alors impliqués dans l'établissement du Protectorat, n'avaient guère programmé les progrès qu'ils allaient susciter, favoriser et faire enregistrer à un pays naguère replié sur lui-même, faiblement organisé, aux frontières passives et sans armée véritable.

5 David Bensoussan, *Il était une fois le Maroc*, Editions du Lys, Montréal, 2010.

Les sujets juifs marocains étaient officiellement sous la protection du Sultan et astreints à un impôt coranique, à un habitat séparé dans les villes impériales et libres de pratiquer leur religion.

Présenté au départ volontairement de façon erronée comme une forme de « nouvelle frontière », une sorte de « Californie », voire un nouvel « Eldorado » pour les besoins d'une annexion, le Maroc devait en fait même constituer une réelle déception quant au constat ultérieur du peu relativement de richesses du sol et du sous sol notamment.

Le faible et lent développement économique enregistré depuis l'indépendance n'a suscité qu'une création insuffisante d'emplois par rapport aux importants besoins d'une population jeune en dépit des différentes politiques publiques engagées, toutes choses étant égales par ailleurs et deuxième « alternance » incluse, à l'inverse du faible taux de chômage urbain couplé à une forte proportion de sous-emploi dans le monde rural dans la période précédente ⁷.

Au sortir du Protectorat, le PIB du Maroc était presque équivalent par exemple à celui d'une Corée du Sud, nouvellement créée, avec une population de même importance, et devançant même ceux d'Algérie et de Tunisie.

⁷ Voir Rapport du Cinquantenaire, 2005.